

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024

S.M.I.C.A – Centrale d'achat

Le S.M.I.C.A propose aux collectivités territoriales d'adhérer à leur centrale d'achat pour la modernisation numérique et l'ingénierie. La centrale d'achat a pour objet d'exercer une activité d'achat centralisée pour conduire la passation des marchés de travaux, fournitures et services.

L'adhésion est gratuite et la commune reste libre d'effectuer ses propres démarches auprès d'autres fournisseurs.

Le conseil municipal a choisi à l'unanimité d'adhérer à la centrale d'achat.

S.P.A. soutien financier au projet de construction

Dans le cadre de la construction du refuge sur la commune d'Aguessac, la SPA a adressé une demande de soutien financier pour mener à bien ce projet. La livraison de la première phase est prévue pour 2026.

Compte tenu des finances contraintes de la commune, le conseil municipal à la majorité a voté une aide de 500.00 euros.

SIEDA – Transfert de compétence « Eclairage public »

Un marché de maintenance de l'éclairage public assuré par le SIEDA est en cours d'exécution.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le transfert de certaines compétences au SIEDA, comme la compétence optionnelle travaux et maintenance de l'éclairage public.

MAISON DE SANTE :

Conscient des enjeux de santé pour le territoire et soucieux de pouvoir maintenir et offrir un équipement de qualité pour les praticiens et les patients, le conseil municipal a prévu un plan d'aménagement de la maison de santé.

La première tranche de travaux démarrera cette année. Elle consiste en la réfection totale du toit, miné par de nombreuses fuites, son isolation et la pose de panneaux photovoltaïque.

Une subvention du fonds verts, destiné à financer des projets d'amélioration énergétique vient compléter le financement communal.

La deuxième tranche sera proposée en 2025, avec le changement de la chaudière gaz, l'amélioration du confort thermique du bâtiment et l'isolation phonique des bureaux.

Le manque de médecin en milieu rural est un problème récurrent auquel notre commune n'échappe pas. Le conseil municipal est toujours très mobilisé et actif dans la recherche de médecins généralistes pour la maison de santé.

La maison de santé ne correspondant pas véritablement à son projet d'installation, un médecin spécialisé en pédiatrie a ouvert un cabinet à Rivière sur Tarn ce qui permet de compléter l'offre de soin sur la vallée.

QUESTION DIVERSES :

La dernière crue de Février 2024 a mis à mal le stade de foot, quelques aménagements sur la pelouse du terrain d'honneur et du stade d'entraînement sont nécessaires. L'entreprise Le Jardinier va intervenir.